

Mairie de
HULTEHOUSE



Conseillers en fonction : 10
Conseillers présents : 08
Conseillers votants : 08

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Vendredi 05 avril 2024 à 19h00

Convocation adressée le 31.03.2024

Sous la présidence de : Philippe MOUTON Maire

Etaient présents : Éric BAILLY, Philippe HERTSCHUH, Vincent BUCHY, Marc WALCH, Christian VATRY, MANSER Stéphane et HEINRICH Giselle

Etaient absents/arrivés en cours de séance : ZIMMERMANN Myriam et DREYER Nadine.

Secrétaire de séance : ADOLPH Jennifer Secrétaire de Mairie

ORDRE DU JOUR :

Approbation du conseil municipal du 29/02/2024

1-Finances communales

- Avenant au marché Avenir Renov
- Avenant au marché Alt Krieger
- Vote des subventions
- Vote des budgets (principal, eau, photovoltaïque)

Approbation conseil municipal du 29 Février 2024

Les membres présents reconnaissent avoir eu une copie intégrale du compte-rendu de la séance du vendredi 29 février 2024 et approuvent son contenu à l'unanimité.

Point 1 : Finances Communales

Avenants Marché maison des sœurs

Le maire fait part au conseil municipal que des avenants ont été présentés par l'entreprise AVENIR RENOV et l'entreprise ALT KRIEGER concernant le marché de la Réhabilitation de la maison des sœurs et d'une chapelle.

Il informe le conseil municipal :

- Lot 12 platerie entreprise AVENIR RENOV
 - a) Travaux complémentaires pour l'application d'un flocage CF1 heure traitement de la dalle et mise en place du Nergalto et projection Lucrèce feu 400 d'un montant de 6100€ht (7320€ ttc) soit environ 5% du marché initial (109 952.39€ht + 6100€ht = 115952.39€ht soit 139 142.86 €ttc)

- Lot 18 Crépissage entreprise ALT KRIEGER

- a) Travaux supplémentaires pour la reprise des ébrasements suite a la démolition des moucharabiés d'un montant de 1215€ht (1458€TTC) soit environ 7% du marché initial (16335€ht+1200€ht avenant 01+1215€ht avenant 02 = 18750€ht soit 22500€ttc)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Accepte l'avenant n°1 d'AVENIR RENOV d'un montant de 6100€ ht soit 7320€ ttc

Accepte l'avenant n°2 d'ALT KRIEGER d'un montant 1215 € ht soit 1458€ ttc.

Autorise le maire à procéder à la signature des avenants en question.

Adopté à l'unanimité

Point 2 : Vote des subventions

Le conseil municipal, suite à la réunion de la commission des affaires culturelles délibère sur les subventions communales à inscrire au budget primitif 2024 :

Association Don du Sang : 400€

Familles rurales : 500€

Inter Association : 1500€

Société d'Arboriculture : 400€

Club Vosgien : 200€

Lutz trail : 200€

Total : 3200 €

Adopté à 7 contre 1

Arrivée de Mme DREYER Nadine

Conseillers en fonction : 10

Conseillers présents : 09

Conseillers votants : 09

Point 3 : Vote budget

Les budgets s'équilibrent comme suit :

Service photovoltaïque :

Section de fonctionnement à 7813.04

Section d'Investissement à 7098.31

Service eau :

Section de fonctionnement à 45 966.88

Section d'investissement à 45 966.88

Arrivée de Mme Zimmermann Myriam

Service Principal :

Section de fonctionnement à 340 360.83

Section d'investissement à 1 294 451

Conseillers en fonction : 10

Conseillers présents : 10

Conseillers votants : 10

Adopté à l'unanimité

09/2024

Divers :

- Avancement Maison des sœurs
- Fin de contrat BIGE Hélène
- Travaux aire de jeux

Conseil clôturé à 21h30

Prochain conseil municipal : [24 mai 2024](#)

SIGNATURE

MOUTON Philippe

ADOLPH Jennifer : Secrétaire de séance